



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Force Neuf Super

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Force Neuf Super
Numéro du produit FNSU200LTR,FNSU5LAR,FNSU25LTR,FSS025,FSS200,FSS405

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent. . Pour plus de détails concernant les recommandations d'utilisation (les précautions d'emploi), veuillez, s'il vous plaît, vous référer à l'étiquette du produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur DEB ARMA SAS
 BATIMENT A HALL 2
 3/5 RUE DU PONT DES HALLES
 94656
 RUNGIS CEDEX
 Tel 01.41.80.11.30
 FAX 01.45.12.97.26
 sds@debarma.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38,R41.

Environnement Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l'Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Force Neuf Super

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Mentions de mise en garde	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Contient	TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE, C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE + 6 MOLES ETHYLENE OXIDE, COCAMINE OXIDE, REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE, HYDROXYDE DE SODIUM
Etiquetage des détergents	< 5% agents de surface amphotères, < 5% EDTA et sels, < 5% agents de surface non ioniques
Mentions de mise en garde supplémentaires	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE	1-5%
Numéro CAS: 64-02-8	Numéro CE: 200-573-9
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27-XXXX	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22 Xi;R41
Eye Dam. 1 - H318	
<hr/>	
C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE (6MEO)	1-5%
Numéro CAS: 68439-46-3	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Eye Dam. 1 - H318	Xn;R22. Xi;R41.
Acute Tox. 4 - H302	
<hr/>	
REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE	1-5%
Numéro CAS: —	
Numéro CE: 939-647-7	
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980672-29-0000	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R41,R38.
Eye Dam. 1 - H318	

Force Neuf Super

COCAMINE OXIDE 1-5%		
Numéro CAS: 68955-55-5	Numéro CE: 931-341-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489396-21-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. Xi;R38,R41. N;R50.	
HYDROXYDE DE SODIUM <1%		
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX
Classification Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) C;R35	
TRISODIUM NITRILOTRIACETATE <1%		
Numéro CAS: 5064-31-3	Numéro CE: 225-768-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Important ! Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Force Neuf Super

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Rincer le déversement à grandes eaux. Éviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le produit dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 30°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

Force Neuf Super

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE (CAS: 64-02-8)

DNEL	<p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 28 mg/kg/jour Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³ Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.5 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1.5 mg/m³ Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/m³ Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/m³ Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.5 mg/m³</p>
PNEC	<p>- Eau douce; 2.2 mg/l - Sol; 0.72 mg/kg - STP; 43 mg/l - Eau de mer; 0.22 mg/l - ; rejet intermittent 1.2 mg/l</p>

COCAMINE OXIDE (CAS: 68955-55-5)

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg/jour Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets systémiques: 15.5 mg/m³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 5.5 ppm Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 3.8 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg/jour Activités professionnelles - Combined; Effets locaux: 0.045 mg/cm² Consommateur - Contact avec la peau; Effets locaux: 0.045 mg/cm²</p>
PNEC	<p>- Eau douce; 0.0335 mg/kg - Eau de mer; 0.00335 mg/l - eau; rejet intermittent 0.0335 mg/l - Sol; 1.02 mg/kg - STP; 24 mg/l</p>

REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 5.3 mg/kg/jour Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/m³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.9 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg/jour</p>
PNEC	<p>- Eau de mer; 0.0003 mg/l - Sol; 0.0041 mg/kg - Eau douce; 0.03 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.108 mg/kg - rejet intermittent; 0.042 mg/l - STP; 9.9 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0108 mg/kg</p>

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

Force Neuf Super

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Non pertinent.

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après le contact.

Protection respiratoire

Non pertinent.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Rouge.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé. Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Scientifiquement injustifié. : : Scientifiquement injustifié.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	Indéterminé.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Scientifiquement injustifié.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.

Force Neuf Super

Propriétés explosives	Scientifiquement injustifié.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Inconnu.
---	----------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux connus.
--	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	6 968,64111498
--------------------------	----------------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritante.
-----------------------------	------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Fortement irritant. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.
---	--

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------	---

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo	Ne contient pas de substance mutagène avérée.
---	---

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
------------------------	--

Force Neuf Super

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Aucune information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 780

Espèces Rat Rat

Indications (DL₅₀ orale) LD50 > 1780 < 2000 mg/kg bw

ETA orale (mg/kg) 1 780,0

Toxicité aiguë - cutanée

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 3 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LOAEC ca. 30 mg/m³ air

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire H318

Sensibilisation respiratoire

Force Neuf Super

Sensibilisation respiratoire : Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - : Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Essais de génotoxicité - in vivo Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Toxicité pour la reproduction - développement Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE (6MEO)

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000

Espèces Rat

REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 31 300

Espèces Rat Rat

ETA orale (mg/kg) 31 300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000

Force Neuf Super

Espèces	Rat Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l'Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

Informations écologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >100 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: >100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: <100 mg/l, algues
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 14 days, 14 jours: 156 mg/kg, Eisenia Fetida (Earthworm)
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	, 28 days, 28 jours: >=36.9 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	, 21 days, 21 jours: 25 mg/l, Daphnia magna

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité aiguë - poisson	, : , CL ₅₀ , 96 hours: 125 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , : 76 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , : 22 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

Force Neuf Super

Bioaccumulative potential : 1.8 (28d), Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. No specific disposal method required. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. L'information suivante est fournie à partir de scénarios d'exposition (s) reçues/ procurés par / fournis par des fournisseurs des substances listées/répertoriées. Les chiffres ont été calculés à l'aide de l'UE modèles standard et ne sont pas fondées sur les conditions locales. Notez que plus d'un produit utilisé sur le site peuvent contenir ces substances. A noter également le commerce des effluents du consentement et / ou de l'environnement de permis peuvent avoir des restrictions en dessous de ces chiffres il est donc recommandé de consulter votre compagnie locale de traitement des eaux usées. Contient AMINES C12-18 ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES Rejet maximum journalier autorisé 120L.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier Non classé

Indications de transport ferroviaire Non classé

Indications de transport maritime Non classé

Indications de transport aérien Non classé

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Force Neuf Super

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Références littéraires clés et sources de données

Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité

Commentaires sur la révision

Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

10/05/2015

Révision

1

Remplace la date

08/10/2013

Phrases de risque dans leur intégralité

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R35 Provoque de graves brûlures.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Force Neuf Super

**Commentaires sur les
Phrases de Risques et
Indications de Dangers dans
leur intégralité**

"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.